

La Sentinelle

et **Le Courrier Jurassien** réunis

Journal économique et social

Organe du parti ouvrier suisse

PARAISSANT À LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

XIII^{me} Année de LA SENTINELLE

VII^{me} Année du COURRIER JURASSIEN

ABONNEMENTS:

Un an: Fr. 5

Six mois: Fr. 2.50

Trois mois: Fr. 1.25

Administration:

C. NAINÉ, Rue de la Serre 35 a

La Chaux-de-Fonds

ANNONCES: 10 cent. la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emploi 30 cent.

Les petites annonces au-dessous de 6 lignes

75 cent. pour trois fois

Maisons recommandées

S. BRUNSCHWYLER, Serre 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin.

Devis gratuit sur demande

Serre 35 a Cercle Ouvrier 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

Excellents Vins

Bière de la Brasserie Utrich

Téléphone

Jean WEBER, 4. Rue Fritz Courvoisier, 4

Denrées coloniales, Vins & Liqueurs, Farines Sons & Avoines, gros & détail

LEHMANN Frères, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

Lainages Au Gagne Petit Soirées

6, Rue du Stand, E. MEYER & C^{ie}, Rue du Stand, 6

Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales, Vins et Spiritueux, Farines, Sons, Avoines, Mercerie, Laines et Cotons.

JULES VERTHIER Rue Neuve 10

Grand choix de

CHAPELLERIE en tous genres. — Toujours grand assortiment de CRAVATES.

Magasins du Printemps, J.-H. Matile

Atelier spécial pour Vêtements sur mesure

Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Rue Léopold-Robert 40, Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète ULRICH Frères

Bière, façon Munich Pilsen, en fûts et en bouteilles.

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres

Hôtel-pension l'Aurore

Restaurant populaire anti-alcoolique

Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence. — Lundi matin, gâteau au fromage. — Samedi soir, ripes. — Bière, Cidres. Vin de 30 à 80 centimes.

BILLARD

Pharmacie Centrale

Charles Béguin Rue Léopold-Robert, 16

LA CHAUX-DE-FONDS

Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités — Eaux minérales. — Articles de pansements.

La curée

Une assemblée composée des citoyens de tous les partis, de toutes les nuances et de toutes les situations, s'est réuni, mardi passé au Stand de La Chaux-de-Fonds, afin d'organiser une propagande active contre le protectionnisme des nouveaux tarifs douaniers et en particulier contre les agrariens qui mènent campagne pour l'élévation des droits d'entrée sur les objets de première nécessité.

L'assemblée a nommé un très nombreux comité d'action dont l'activité doit commencer incessamment.

Quant à la question de fond, elle n'a pu être qu'effleurée, et ce n'est pas la ligue provisoire ainsi formée qui pourra toucher le mal dans ses causes profondes, elle opposera une résistance momentanée, ce qui est beaucoup en ce moment.

D'où vient le mal? Comment se fait-il que la Suisse encore libre-échangiste il y a quelque trente ans, disons même vingt, ne le soit plus aujourd'hui et tende vers un protectionnisme excessif?

La cause n'est pas facile à discerner au premier coup d'œil, elle mérite non pas seulement un petit examen, mais une étude sérieuse.

Le fait, à la base de la question, chez nous comme dans d'autres pays, c'est que l'Etat a besoin d'argent; il lui faut des millions toujours plus nombreux. La Confédération ne peut se passer des 50 millions environ qu'elle prélève annuellement à la frontière, il lui faut même nécessairement en prélever davantage, pour subvenir en particulier aux dépenses militaires qui, en moyenne, dépenses extraordinaires comprises, s'élèvent à 30 millions par an.

Partant de cette nécessité, la question se pose: quels produits frapper à leur entrée? Tout d'abord les objets de luxe, cela va de soi, mais ces objets-là ne forment qu'un petit contingent des objets importés et jamais leur imposition ne rapportera les millions voulus. Il faut donc frapper les objets qui entrent en grande quantité, c'est-à-dire ceux qui sont d'une consommation courante, qui répondent aux besoins du grand public, ceux-là rapportent beaucoup et permettent d'acheter beaucoup de poudre et de canons.

Mais c'est ici que naissent les difficultés et les appétits. La plupart des objets frappés sont également fabriqués ou produits chez nous en quantité insuffisante ou à des prix plus élevés, sans cela ils n'entreraient pas. La douane, en élevant leur prix, permet aux fabricants indignes de relever les leurs et de réaliser de plus gros bénéfices (ça leur permet aussi de relever le salaire de leurs ouvriers, mais de cela ils s'en fichent). Un chapeau français, par exemple, qui coûterait 4 fr. sans le fisc, et qui en coûte 5 grâce à lui, permet à un fabricant de chapeaux suisse de vendre le même objet 5 fr., alors que sans les droits il eût été obligé de le vendre 4 fr., sans cela on eût préféré le chapeau français. C'est donc 1 fr. par chapeau que le fisc fait gagner à notre fabricant, qui se trouve ainsi favorisé au détriment des acheteurs.

Or, les tarifs, qui favorisent-ils? Les producteurs dont l'influence sera assez forte pour dicter les articles des traités de commerce. Ceux qui, aux chambres et dans le gouvernement sauront le mieux intriguer et défendre soi-disant les intérêts du pays. De là cette course au clocher pour se faire protéger. On se rue à la conquête d'une de ces influences bienfaitrices qui font entrer l'argent au gousset. Les agrariens veulent aussi leur part et ma foi ils seraient des imbéciles ou des anges d'agir autrement. Et celui qui fait les frais de la curée, celui qu'on offre en pâture aux appétits excités, c'est le consommateur, c'est-à-dire, les neuf dixièmes du temps, le travailleur voué à n'être jamais que la victime des luttes économiques qui caractérisent l'état d'anarchie où nous vivons.

Il s'agit donc de mettre un frein à tous les appétits déchainés nécessairement par le régime fiscal employé par la Confédération pour se procurer de quoi nous armer et nous embêter avec son service. Ce n'est pas chose facile tant que nous ne voudrions pas couper le mal dans sa racine. Il nous faut en particulier réagir contre les agrariens qui semblent vouloir prendre une part trop forte au gâteau. Non pas que nous

pensions que ceux-ci ne méritent pas de vivre, mais le paysan, considéré comme fermier, n'a rien à gagner aux mesures préconisées car, si ses produits se vendent plus cher, son fermage s'élèvera en proportion et il sera Gros-Jean comme devant.

Quant au paysan propriétaire, il ne pourra se soustraire à la nécessité de changer ses cultures à mesure que des terrains plus fertiles, dans d'autres parties du monde, produiront à bien meilleur compte ce qui lui rapporte à peine maintenant. Il devra se spécialiser, car l'agriculture, pas plus que les autres industries, ne peut échapper à la division du travail.

Notre sol est une machine productive que nous ne sommes pas encore près de mettre au vieux fer, seulement il y a certains travaux qu'elle ne peut plus exécuter, il serait aussi absurde de vouloir l'essayer que ne le serait d'essayer de lutter avec de "vieux clous", contre les perfectionnements du machinisme moderne.

Le paysan a d'ailleurs le même remède que l'ouvrier à l'abaissement des prix, c'est la coalition, le syndicat; qu'il essaye de l'entente internationale tout comme nous et qu'il demande également la nationalisation de ses moyens de production. La collectivité lui assurera plus facilement l'écoulement de ses produits. Mettez un peu tout ensemble, camarades paysans, nous serons avec vous; mais vouloir tout partager et laisser à chacun le soin d'attrapper les meilleurs morceaux, nenni, nous n'en sommes pas.

C. NAINÉ.

Séance du Grand Conseil Neuchâtelois

(du 10 Mars 1902)

Présidence de M. JEANHENRY

Le Conseil repousse la proposition du président, de ne pas lire le procès-verbal, par le fait que M. J.-P. Jeanneret en demande la lecture, à quoi on ne peut s'opposer. Le procès-verbal est lu et adopté.

Les maîtres-coiffeurs du canton, demandent par voie de pétition, l'exception pour eux, dans la loi, du repos dominical, de pouvoir travailler le dimanche matin. La Société d'histoire du canton, demande que la loi sur la conservation des monuments historiques soit prise en considération, par le Conseil, dans ses grandes lignes. — Pétition du docteur Cortazzi, qui demande de pouvoir gagner sa vie. Renvoi de ces pétitions aux commissions réunies. — Lecture est donnée d'une interpellation de MM. Daume, Schaad, Robert-Welti et Schweizer, sur le fait que la Chambre cantonale du commerce n'a pas été réunie depuis dix-huit mois. Le président propose le renvoi de cette interpellation, à une session ultérieure.

M. Soguel insiste sur l'urgence des travaux et qu'il n'y a pas de temps à perdre. M. Soguel trouve que les travaux de la gare de Chaux-de-Fonds pressent, surtout que le Département fédéral des chemins de fer insiste à cause des dangers, du fait, qu'il n'y a que deux voies disponibles pour le trafic considérable de la gare de Chaux-de-Fonds. M. Soguel déclare qu'il n'a pas le talent de faire des miracles, vu que les éléments nécessaires, pour faire ses rapports, ne lui sont parvenus qu'il y a quatre jours. M. Soguel estime qu'il y a toute une série de numéros de l'ordre du jour, qui peuvent être discutés ce jour.

On vote une reprise de séance pour demain à forte majorité. — M. Soguel annonce que la fabrique de wagons attend une réponse télégraphique, pour la construction des voitures de la Directe. (Rires sur tous les bancs).

Le rapport du bâtiment de l'Ecole de Marin est adopté par le Grand Conseil. — M. Peter Comtesse prononce quelques paroles pour recommander le projet. — Le projet de loi sur l'acquisition de wagons pour la Directe est pris en considération. — M. Q. de Montmolin appuie M. Frédéric Soguel, en politique ferrugineuse. — M. Soguel se demandait d'abord, si un train direct était possible entre les deux compagnies, et les compagnies sont d'accord. — Il estime que les trains directs seront des facilités avantageuses pour les populations respectives. — M. Vaucher doute qu'on puisse obtenir 19 wagons, pour le prix de fr. 180,000. M. Soguel déclare que c'est la fabrique Schliner qui pourra les fournir à ce prix. — Le D^r Favre trouve, qu'en bon défendeur de montagnes, il y a cependant à voir si on aurait pu faire à moins, il semble à l'orateur que le trait-d'union, à titre d'essai manque, on aurait pu faire passer directement d'abord, un wagon seul et voir les résultats financiers que cela donnerait avant de se lancer sur 180,000 fr. M. Martin trouve aussi que les mots presque décourageants du rapport sont exagérés dans le rapport, car les résultats étaient prévus. Petit à petit, la directe fera son chemin. M. Nelson Convers estime que le résultat des trains directs sera considérable avec le temps, les décompositions de trains et recompositions des trains n'est pas possible à Neuchâtel. M. Soguel défend son projet et répond aux objections. Le Direct est adopté.

Lecture est donnée du rapport de la Commission de la Clusette. Le Décret de la Clusette est adopté. Le Décret accordant une subvention pour la correction de la Sourde à Fleurier est adopté.

Interpellation Otto de Dardel :

M. Dardel commence son interpellation en trouvant bizarre que le *National Suisse* adresse une demande d'interpellation aux députés socialistes. M. Dardel fait suivre les accusations qu'il a lancés dans la *Suisse libérale*, il estime que ce débat aurait pu être vidé dans la presse, mais M. Quartier en a jugé autrement, il suit l'invitation de M. Quartier.

M. Dardel lit l'office du 7 janvier 1901, au Conseil communal de Neuchâtel.

M. Jacot-Seybold a introduit cet office dans le Conseil général de Neuchâtel.

Il s'agissait de quatre écoles professionnelles dont le personnel enseignant serait à nommer par des commissions de souscripteurs, pour être ratifié par les Conseils communaux.

— M. Dardel estime que M. Quartier-la-Tente, qui voulait dans sa missive, embrigader les écoles professionnelles dans le régime cantonal, a outre passé ses droits, car ses écoles sont du ressort communal qui ne regarde pas l'Etat. M. Dardel trouve que ces écoles doivent être autonomes.

— M. Quartier-la-Tente autrefois, avait dit que les écoles privées, pour obtenir des subventions, n'avaient qu'à prendre l'estampille communale. M. Dardel met en parallèle les écrits de M. Quartier-la-Tente qui sont réellement en contradiction. M. Dardel estime qu'il n'est pas possible d'admettre un malentendu, aussi l'orateur demande au Conseil d'Etat, pourquoi ces contradictions existent, pourquoi M. Quartier-la-Tente donnait des preuves à M. Jeanneret du contraire de ce qu'il écrivait plus tard.

M. Quartier-la-Tente répond qu'il n'y a pas de contradiction. M. Quartier-la-Tente fait l'historique des écoles professionnelles. Le Conseil d'Etat a fait la constatation que les dépenses de cette école étaient considérables, tandis que les dons des souscripteurs étaient nuls ou à peu près. M. Quartier-la-Tente repousse les grossièretés de la presse qui l'a calomnié au nom du Conseil d'Etat.

M. de Dardel certifie, avec lettre à l'appui, que M. Chatelain n'est pas du tout d'accord avec M. Quartier-la-Tente comme il croie pouvoir l'affirmer.

M. Dardel maintient son point de vue, car M. Quartier-la-Tente affirme qu'il y a eu accord tacite, mais qu'est-ce accord/tacite, c'est la meilleure explication pour la réticence, restriction mentale et dissimulation.

M. Quartier-la-Tente réplique qu'il n'a pas été draconien, mais au contraire, très poli et qu'il n'a exprimé qu'un désir de voir la question étudiée par le Conseil communal de Neuchâtel. Dr Favre.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro, la suite du Grand Conseil.

Les œuvres de Millerand

On lit dans la *Petite République* :

Après l'application de la journée de huit heures dans les ateliers des postes, c'est en faveur du repos des employés des bureaux et des facteurs que se tourne l'initiative de Millerand.

Un employé de cette administration nous signale, en effet, que depuis que des instructions

très nettes émanant du ministre du commerce ont été adressées aux différents chefs de service, le travail, tout en étant resté aussi considérable, se fait dans des conditions meilleures et pour le public et pour le personnel.

Hier, c'était à Paris, à la recette principale des postes de la Seine, au poste central télégraphique et au télégraphe du Palais de la Bourse, où les employés de ces bureaux se voyaient accorder, sans que le service en souffrit le moins du monde, un jour de repos complet par semaine. Auparavant, c'était après trois semaines qu'ils pouvaient espérer avoir une journée de liberté.

Aujourd'hui, après Saint-Etienne et d'autres villes de province, c'est à Lyon que les agents et les facteurs ont été appelés, le 1^{er} mars, à bénéficier de cette excellente mesure.

Notons aussi que les facteurs de cette ville, dont la durée de présence dans les bureaux et au dehors pour distribuer les correspondances, variait entre 11 et 12 heures, ont vu leur journée de travail abaissée à 8 heures et 8 heures 1/2 au maximum.

Il en est de même pour le service des agents proprement dits.

Il était utile de signaler ces faits, pour montrer que malgré les déclamations des uns et la rage des autres, Millerand apporte chaque jour un peu de bien-être à ceux dont il a l'honneur d'être le chef.

C'est ainsi un exemple précieux à donner à ses collègues et aux patrons de l'industrie privée qui ne peuvent, en présence de ces faits, arguer de la crainte de voir diminuer la production.

Tous les essais faits par Millerand dans ce sens ont démontré qu'ils n'avaient donné lieu à aucun bouleversement, mais à une amélioration en faveur des travailleurs.

Dans notre Suisse, il serait nécessaire d'avoir aussi un Millerand pour diminuer quelque peu les heures de travail que doivent remplir nos modestes employés postaux.

Généralement, le règlement régissant le personnel des postes fédérales n'est pas observé. Au lieu de faire travailler 9 heures comme le prévoit le règlement, les facteurs et autres employés sont astreints à faire 11 et 12 heures de travail, quelque fois encore davantage.

Comment peut-on admettre qu'un facteur remplisse sa tâche délicate entre toutes d'une manière irréprochable, s'il est surchargé de besogne, s'il est encombré d'une multitude de lettres et journaux, d'un demi-wagon de colis, de mandats et de remboursements, etc., et qu'il puisse se retrouver à l'heure de la distribution suivante.

C'est impossible. Que pensera-t-on de nos facteurs quand on saura qu'il leur arrive assez souvent de se priver d'un repas par jour, faute de temps nécessaire pour se l'accorder.

Voilà où M. le Directeur du 4^e arrondissement postal devrait faire des enquêtes, cela vaudrait mieux que de pourchasser des employés pour délit d'opinion.

Le monde socialiste

Angleterre. — *Et la famine.* — Sait-on à quelles folles dépenses va entraîner la cérémonie du couronnement avec laquelle on amuse Edouard VII et l'on embête l'Angleterre depuis des mois déjà? Tout simplement à la somme de cent millions de francs.

On a déjà calculé qu'il y aurait pour plus de deux cent cinquante mille livres sterling dépensées à l'achat de galons d'or, d'épées de cour, de bas de soie et de mollets artificiels!

Et pendant qu'à la cour d'Angleterre on se fait une belle jambe en se bourrant les mollets, en Irlande et dans les Indes des milliers d'êtres humains succombent faute d'un morceau de pain.

Le roi et ses seigneurs auraient dû penser qu'ils seraient un peu trop richement vêtus pour défiler en grande pompe sur tant de squelettes!

Schaffhouse vient d'ouvrir une pharmacie coopérative fondée par les 19 sociétés de secours mutuels de cette ville. Les pharmaciens vont faire leur possible pour empêcher le succès de cette institution. Les ouvriers qui l'ont fondée auront besoin de tout leur esprit de solidarité, de toute leur discipline et de toute leur persévérance pour vaincre les premières difficultés. Nous ne doutons pas qu'ils n'y parviennent et que leur institution réussisse, comme ont réussi les institutions analogues en France, en Belgique et à Genève.

Chroniques Neuchâteloises

CHAUX-DE-FONDS. — *Faire son devoir en amusant.* — Les éducateurs montrent en général la voie du devoir comme une voie étroite, maussade, remplie de pierres et d'épines, tandis que l'autre voie est large, avenante et pleine

d'attraits. En réalité, les choses ne sont point toujours ainsi, en voici la preuve :

Imaginez dans notre ville de La Chaux-de-Fonds des soirées agréables, où vous auriez l'occasion d'écouter l'accord de toutes nos meilleures cordes vocales et autres, de toutes nos fantares, chorales, chœurs, orchestres, harmonies, de voir les évolutions et tours de nos gymnastes, d'entendre nos meilleurs comédiens, de goûter aux gourmandises les plus fines, aux vins les meilleurs, de rire, de plaisanter et enfin de gagner des lots de 600 fr., 300 fr., 200 fr., etc., etc., en dépensant la modeste somme de 50 centimes, et tout cela, lecteurs, pour le plaisir de faire votre devoir. Ne serait-ce pas un miracle?

Eh bien! ce miracle, les organisateurs de la tombola pour l'hôpital d'enfants, l'ont accompli, ils nous offrent toutes les choses dont je vous parle, du 17 au 24 mars, au Stand des Armes-Réunies, dans des soirées de plaisir ininterrompu, et il est de notre devoir d'en jouir et d'en jouir le plus largement possible.

Que chacun s'y rende, que partout on enlève les billets qui restent encore, puisque le tirage a lieu le 24, et qu'au moins chacun aille visiter les milliers et les milliers de lots exposés au Stand. Quand on les aura vus tout le monde en voudra.

Attention, ouvriers menuisiers! — Au mois de février passé, notre syndicat a dénoncé le tarif avec les patrons; depuis lors un nouveau tarif est en élaboration, il aboutira prochainement. Or nous apprenons que des patrons profitent de la transition pour faire signer à leurs ouvriers des engagements d'une année. Ne signez pas, camarades, sans cela vous ne pourrez vous prévaloir du nouveau tarif et devrez subir les conditions que vous aurez acceptées à la légère.

(Communiqué.)

Hôpital d'enfants. — Cette fois-ci, le branle est donné avec vigueur. Les diverses commissions de la tombola en faveur de l'hôpital d'enfants déploient une activité fiévreuse. C'est d'abord la commission des lots, qui, tout en continuant à recevoir les dons nombreux qui lui parviennent chaque jour et lui parviendront encore, prépare avec un soin minutieux l'exposition que chacun attend avec impatience. C'est ensuite la commission des billets qui constate avec une vive satisfaction que ceux-ci sont demandés et recherchés tellement, que les retardataires pourraient bien n'être pas tous servis. C'est enfin la commission des soirées qui élabore, sous l'habile direction d'artistes compétents, un programme que le public ne tardera pas à connaître et qui lui promet, dans les grandes salles du Stand des Armes-Réunies, des heures délassantes. Quinze jours encore, et le succès d'une entreprise populaire, au vrai sens du mot, sera un fait acquis. Lecteurs et lectrices de ce journal, veuillez témoigner jusqu'au bout à la création d'un hôpital pour les petits, la sympathie dont, jusqu'ici, vous lui avez donné tant de preuves.

(Communiqué.)

Chroniques Jurassiennes

VOTATION DU 16 MARS 1902

(Canton de Berne)

Citoyens Ouvriers!

Acceptez-vous la loi sur la conservation des objets d'art et des monuments historiques?

Votez tous

NON

INSPECTION D'ARMES

(arrondissement du bataillon 24)

A Porrentruy, au collège :

Le jeudi, 20 mars, à 8 h. matin, pour les classes de 1870-1878 élite;

le vendredi, 21 mars, à 8 h. matin, pour les classes de 1879-1881 élite et pour la landwehr de la commune de Porrentruy;

le samedi, 22 mars, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr des communes de Fontenais, Bressaucourt et Bure;

le lundi, 24 mars, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr des communes de Cœuve, Courtedoux et Alle;

le mardi, 1^{er} avril, à 8 h. matin, pour le landsturm des communes de Bressaucourt, Courgenay, Courchavon, Courtemaiche, Fontenais, Porrentruy, Bure, Cœuve, Courtedoux et Alle;

le mercredi, 2 avril, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr des communes de Courgenay, Courchavon et Courtemaiche.

PORRENTUY. — On nous assure que la camarilla ultramontaine prépare une conférence pour le mois prochain.

Si nos renseignements sont exacts, ce serait

M. l'abbé Cetty de Mulhouse qui serait requis pour la circonstance.

Il est évident que dans cette petite manifestation pré-électorale, il sera discuté des rapports entre patrons et ouvriers, on criera *harc* sur les socialistes, on bénira le régime conservateur, etc.

Nous ne sommes nullement contraire à ce que des personnes étrangères viennent dans notre Ajoie pour prendre contact avec le peuple ouvrier, et s'immiscier dans ses misères journalières et les tracasseries dont il est en but.

Quand l'honorable M. Cetty saura qu'à Porrentruy, il existe des bons conservateurs catholiques qui ont renié leurs signatures, qui ont violé des conventions arrêtées de bonne foi par les ouvriers, conventions qui réglaient le prix du travail, que les mêmes ont forcé les ouvriers à se mettre en grève pour défendre leur pain menacé, et essayant par ce moyen à les mettre dans la plus noire misère.

Quand M. Cetty saura que dans certaines fabriques de chaussures on gagne de 10 à 12 centimes à l'heure, et qu'en outre, l'ouvrier ou l'ouvrière doit laisser des sommes de 20 frs. à 25 frs. pour des fournitures qui rentrent dans la confection des souliers, et enfin une autre partie du gain est laissée aux patrons, bons chrétiens, pour amendes de toutes sortes dont le détail serait trop long et trop écœurant à énumérer.

Quand M. Cetty saura que parmi la caste des ultramontains il existe des brutes qui ne reculent devant aucun acte pour malmener, battre et traiter comme de vils esclaves des jeunes enfants italiens, raccolés pour assouvir plus lestement la soif insatiable de l'argent.

Quand il saura, M. Cetty, que dans notre Ajoie, on cherche à paralyser tout ce qui veut être libre, et qu'on voudrait toujours pouvoir garder les travailleurs sous la botte des bourgeois, M. Cetty se dira que vraiment le régime ultramontain est intolérable et anti-humanitaire.

Il comprendra facilement pourquoi la plus grande partie des ouvriers ont quitté les rangs de ceux qui les écrasent.

Nous saluons dès maintenant l'arrivée de M. Cetty, et si la coterie conservatrice ne veut pas lui montrer les dessous de cartes, nous ferons déjà de la lumière sur tout ce qui se passe dans notre coin de pays contre les ouvriers, sous l'œil bienveillant de la réaction conservatrice.

Le *Démocrate* annonce que d'actifs pourparlers sont faits en ce moment entre le parti radical et le parti conservateur du district de Porrentruy pour tenter une conciliation en vue des prochaines élections.

Il nous tarde de savoir, à nous les petits, ce que feront les grands qui hier se mangeaient encore l'un l'autre.

La crise devient toujours de plus en plus intense dans le monde horloger de notre ville. Les ateliers ferment leurs portes plusieurs jours par semaine à une bonne partie des ouvriers horlo-

gers, et rien à l'horizon ne fait prévoir un retour à des jours meilleurs.

C'est pendant ces durs moments, où l'ouvrier voit avec effroi les fins de mois arriver, qu'il est sans travail, sans pain et sans feu lui et sa famille, la Quenetterie et tout l'attirail de la gazette du Faubourg prêchent aux naïfs et aux ignorants, la charité, la résignation et leur distribuent gratuitement des poignées de bien-être spirituel.

En attendant, les sans-travail peuvent serrer la ceinture jusqu'au dernier cran. C'est logique et pas cher.

Quand ces ouvriers verront-ils à quel genre de comédiens ils ont à faire ?

(Commun.) — La Société de tambours, *La Jeune Helvétique*, informe les jeunes gens de la ville, que les répétitions recommenceront prochainement et invite ceux qui seraient désireux d'en profiter, à se faire inscrire chez le secrétaire de la Société, Albert Froidevaux, jusqu'au 20 mars.

Le Comité.

(Comm.) — Tous les membres du Syndicat des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements sont convoqués en assemblée générale, pour samedi, 15 mars, à 8 heures du soir, au *café Fierobe*, (café des Allées).

TRACTANDA :

Passation des comptes;
Rapport des vérificateurs de comptes;
Rapport annuel;
Renouvellement de Comité;
Divers et imprévu.

Vu l'importance de cette assemblée, nous comptons sur la présence de tous les membres.

Les caissiers du Syndicat et du Secours mutuel se tiendront à la disposition des collecteurs, le même soir, dès 7 1/2 heures.

Le Comité.

(Comm.) — Dimanche, 16 mars, à 8 heures du soir, aura lieu, dans locaux des *Bons-Templiers*, un GRAND LOTO avec plusieurs beaux prix, suivi de soirée familière.

La Société invite tous les amis ainsi que le public, à y assister.

Le Comité.

TAVANNES. — *La vente des travailleurs.* — Un jeune ouvrier du nom de Ch. Gwinner, a eu une main mutilée complètement dans l'engrenage d'une machine, l'autre jour dans la fabrique de cette localité.

MOUTIER — (Corresp.) — (En faveur d'un tyranneau de notre localité).

Je ne me souviens plus de quel auteur je tiens le proverbe qui dit: Que les parvenus sont les pires aristocrates; mais ce dont je suis assuré, c'est que ce proverbe peut être appliqué bien souvent parmi les parvenus de la classe industrielle.

Prenons par exemple, celui qui à certaine occasion (lorsqu'il a besoin d'eux) se dit l'ami de

l'ouvrier, demande qu'on lui conserve ce titre. Titre qu'il a eu mérité, mais il y a du temps, comme on dit.

Récapitulons quelque peu: il y a 12 à 15 ans, vous étiez ouvrier, et un rude encore, toujours mécontent, entassant réclamations sur réclamations, vous qui aujourd'hui rêvez l'anéantissement des organisations ouvrières pour satisfaire une ambition jamais assouvie. Vous étalez alors et à tous propos les nobles principes de la solidarité ouvrière et maintenant vous n'êtes plus qu'un maître imbus de sentiments hautains, possesseur d'un caractère fantasque devant qui chacun doit plier sans mot dire, s'il ne veut attirer sur lui et sa famille, les effets de votre colère toujours prête à éclater et à se changer en haine qui comme votre ambition ne se satisfait qu'en faisant de nouvelles victimes.

Mais prenez garde, ne jouez pas avec le feu, ménagez autant que vous pouvez le faire votre ancienne réputation d'ouvrier; ou si vous aimez mieux l'amitié que vous avez su inspirer à vos anciens collègues il y a quinze ans, car c'est avec cet appui que vous êtes arrivé, c'est cette amitié mêlée de respect qui vous a élevé et sans elle votre décadence arrivera plus rapidement que la fortune, elle fondra sur vous à pas de géant. Vous vous reveillerez peut-être pour vous apercevoir que cette force que vous aviez cru posséder seul, vous la puisiez dans la confiance que l'on avait en vous. Mais il sera trop tard, car l'amitié ne s'achète pas.

Encore un conseil: ménagez toujours les femmes, frères et parents de ceux que vous croyez devoir persécuter, parce qu'ils se permettent de vous désobéir; pensez que vous avez aussi, frère, sœur, qui ont besoin des petits sous de l'ouvrier.

L'Avenir.

— On nous prie de rappeler la conférence que donnera demain dimanche, le citoyen Jean Sigg, député ouvrier à Genève, à la Halle de gymnastique. Jean Sigg qui devait donner sa conférence le 23 février a été obligé de l'ajourner pour cause de maladie, traitera la question ouvrière sur le terrain professionnel et politique. Nul doute que tous les ouvriers de Moutier et de la vallée de Tavannes se feront un devoir d'aller écouter la saine et intéressante conférence que donnera le vaillant tribun genevois.

Faute de place, plusieurs articles n'ont pu être insérés dans ce numéro.

LE CERCLE OUVRIER, carte postale illustrée, vient de paraître, accompagnée de deux couplets de notre ami A. B., dont on connaît la malice en ces matières. A vendre au local.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION RESPONSABLE :

Association de la SENTINELLE

LOCAUX Cercle Ouvrier, Rue de la SERRE 35

Imprimerie B. MARQUIS, Porrentruy

Cercle Ouvrier
35 a, rue de la Serre 35 a
LA CHAUX-DE-FONDS

Poule au cazin

Samedi, 15 mars, dès 8 1/2 h. du soir. — Dimanche, 16, dès 10 1/2 h. du matin. — Lundi, 17, dès 2 heures de l'après-midi.

Le MATCH se continuera jusqu'au Lundi, 31 mars au soir.

Premier prix: 30 fr. —
Deuxième prix, 20 fr. —
Troisième prix, 10 fr. plus de nombreuses primes individuelles.

Prix de passes: 1er 5 fr. —
2me, 2 fr.

La distribution des prix aura lieu le vendredi, 4 avril.

Billard remis à neuf
Invitation cordiale à tous

A LOUER
pour de suite un
petit logement

dans la *Grand'Rue*. S'adresser à M. P. Gaillot, négociant à PORRENTRUY.

ON DEMANDE
APPRENTI pour la gainerie et l'encadrement.

Hofmann et Chapatte, Parc, 70.

Articles pour salle d'armes, équipement de mesure et parade, couleurs et tous les articles de décoration, fabrique commerciale spécialisée.

Emile LUDKE, ci-devant Carl Kahn & fils, Jena 4, fabrique la plus ancienne et la plus importante d'ustensiles pour étudiants de l'Allemagne. Catalogue gratis. Médaille d'or. (Bwg-150)

Vins rouges
garantis purs et naturels
Tessinois 1re qualité Fr. 18
Piémontais très fin » 25
les 100 litres franco contre remboursement.
Morganti & Cio, (succ. de Morganti frères) Lugano.

Café-restaurant du Mouton
PORRENTRUY

Consommations de premier choix

Vin de Schaffhouse et Neuchâtel rouge, ouvert
Bière à emporter à 35 cent. — Vin à 40 cent.

Diners depuis 1 fr. 50
Se recommander: A. GOSTELY.

Epicerie fine et ordinaire, Mercerie
J. FLUCKIGER, Porrentruy

Ancien magasin Bannwart-Donzelot

Grand choix de Laine et Coton — Broserie — Portemonnaie — Tabac et Cigares — Mercerie première qualité. — Prix modérés.
Se recommander.

PIANOS premières marques connues
MACHINES À COUDRE
et MEUBLES en tous genres
sont en vente chez

Louis Humi fils
11, rue du Parc, LA CHAUX-DE-FONDS

Représentant des premières fabriques
Grandes facilités de paiements
Garantie absolue pour tout article sortant de ma maison

VIN
Demandez échantillon gratis du 110
de raisins secs
à Frs. 23. — les 100 litres franco
OSCAR ROGHIEN, fabrique de Vin, MORAT
Succès croissant depuis 12 ans. Analysés par les chimistes
Beaucoup de lettres de recommandation

Magasin de l'Ouest
Parc 31 LOUIS BANDELIER Parc 31

Reçu l'assortiment des
CONFECTIONS d'Etés
Nouveauté pour robes

Tissus en tous genres
Confections pour messieurs et jeunes gens
Prix très avantageux

Carnets de fruiterie
à l'Imprimerie Marquis-Laubscher

Hôpital de Porrentruy

Les fournitures de pain et de viande pendant le prochain trimestre sont mises au concours.

Adresser les soumissions jusqu'au 20 mars 1892, à M. Cuenat, avocat, président du Conseil d'administration.

LA DIRECTION.

Catarrhe de la vessie

J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire savoir que votre traitement par correspondance m'a guéri du **catarrhe de la vessie** ainsi que de **faiblesse de la vessie**, envie constante d'uriner et douleurs en urinant. Je n'éprouve plus aucun mal et ne pourrais pas souhaiter de me porter mieux à mon âge qui est de 66 ans. Vous pouvez compter sur ma reconnaissance que je vous prouverai en vous recommandant aux habitants des villages environnants que je visite souvent. S'il peut vous être agréable de publier ce certificat, je vous y autorise volontiers. L'Isle, Vaud, le 22 mai 1901. Jean Charles Guyaz, horloger. Le juge de paix du cercle de l'Isle certifie véritable la signature de Jean Charles Guyaz apposée ci-dessus en sa présence. L'Isle, le 22 mai 1901. H. Bernard-Magnin, juge de paix. Adresse: *Polyclinique privée Glaris*, Kirchstrasse 405, Glaris.

AVIS

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances ainsi que le public en général de **Porrentruy et environs** qu'ils viennent de fonder, à partir de ce jour, une association sous la raison sociale

Peretti & Pheulpin

Par la même occasion ils se recommandent pour tous les travaux de 157

Menuiserie, Ebénisterie

Travail prompt et soigné. Prix modérés

A la même adresse, on demande un apprenti. Se recommandent,

Peretti & Pheulpin,
Maison Stéhly. PORRENTUUY.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 1902

Bureau 8 heures Rideau 8 1/2 heures

LA

Pâque Socialiste

Pièce-dramatique en 5 actes, en prose par Emile VEYRIN

Montée sur l'initiative du **Groupe d'Etudes sociales** avec le concours de

La Musique du Grutli, le Samedi,

L'Orchestre de Sandoz renforcé, le Dimanche,

L'Avenir, Société littéraire,

L'Eglantine, Société récréative,

et d'un **Groupe d'Amateurs et Chanteurs** de la localité.

Concert pendant les entr'actes

à la fin de la pièce

GRAND BALLET exécuté par 12 jeunes filles de l'Eglantine

Pour plus de détails et le prix des places, consulter les affiches.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts

La Chaux-de-Fonds

Pain blanc 1^{re} qualité à 30 cent. le kilo

Avis aux agriculteurs et industriels

POIDS PUBLIC

A la Cordonnerie soignée

Emile NICOL, *Faubourg de France* PORRENTUUY

CHAUSSURES SUR MESURE

Cousues à la main

Réparations en tous genres — Travail prompt et soigné

Escompte au comptant — Prix modérés

Se recommande,

Emile NICOL.

Si vous toussiez

prenez les

Pastilles Pectorales Sébay

au Goudron de Norvège

souveraines contre

Rhume, Toux, Bronchites, Catarrhe, Enrouement, etc.

Madame R. M., à Veziro (Tessin), écrit: « Voudriez-vous avoir la bonté de m'envoyer contre remboursement une boîte de vos Pastilles pectorales Sébay, car les dernières que j'ai prises ont été très efficaces. »

Fr. 0,75 la boîte

Pharmacie Centrale Ch. Béguin

16, rue Léopold-Robert, 16

3 AVANTAGES

ont amené bonne clientèle à ma fabrication de chaussures: **Premièrement,** la bonne qualité; **Deuxièmement,** la bonne façon; **Troisièmement,** le prix bon marché,

comme par exemple:

Souliers pour ouvriers, forts, cloués, N° 40/48 Fr. 6.—
Souliers à lacer pour messieurs, solides, cloués, crochets, 40/47 „ 8.—
Souliers à lacer p. mess., souliers de dimanche, av. bouts, solides et beaux, 40/47 „ 8.50
Souliers à lacer pour dames, forts, cloués, 36/42 „ 5.50
Souliers à lacer pour dames, souliers de dimanche, av. bouts, solides et beaux, 36/42 „ 6.50
Bottines à élast. pour dames, p. le dimanche, av. bouts, solides et belles, 36/42 „ 6.80
Souliers d'enfants (garçons et filles), solides, 26/29 „ 3.50
Souliers d'enfants (garçons et filles), solides, 30/35 „ 4.50
 Toute chaussure désirée en grand choix. Demandez prospectus illustré avec liste des prix. Envoi gratuits et franco.
 Lettres de remerciements non comptées, de tous les cantons de la Suisse, à disposition pour tout le monde, reconnaissent leur contentement de non service bien soigné.
 J'ai pour principe de ne pas m'ir de la marchandise non réelle, comme on en achète sous des noms de fabriques fastueuses.
 Echange gratis et franco

Rod HIRT, chauss., Lenzbourg.

Réunions de Réveil

Dans la salle de l'Évangélisation populaire, rue Numa Droz 102 sous les auspices de l'Église évangélique dite Baptiste et la Bonne Nouvelle.

Ces réunions auront lieu, Dieu voulant, avec le concours d'amis de France et de Suisse du lundi 10 au samedi 15 courant, à 8 1/4 h. du soir.

Chacun y est cordialement invité

ATTENTION

La maison L. Kunz-Maire & Cie, Rue Léopold-Robert 6, Usine Rue de la Serre 104, avise le public en général qu'elle est toujours bien assortie en beau

Bois de sapin et foyard, extra sec

ANTHRACITE BELGE BRIQUETTES

Vente en gros et détail — Rendu au bûcher

Gros et détail Commerce de foin et paille Gros et détail

On peut donner les commandes dans tous les magasins de la Société de Consommation et au magasin Weissmuller, rue de la Charrière. — Se recommande.

Téléphone Téléphone Téléphone

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

Éléphants, solides, garantis

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Vente par acomptes et au comptant

Plaques, papiers, produits

COMPTOIR, 6, Terreaux, 6, Neuchâtel.



Abattoirs de La Chaux-de-Fonds



Le public en général et les agriculteurs en particulier sont rendus attentifs aux dispositions de l'article 90 du règlement sur les boucheries et abattoirs du 3 avril 1894 ainsi conçu:

« L'entrée des abattoirs est absolument interdite à toute personne autre que celles qui sont appelées par leur commerce ou leur travail ou qui ont reçu de l'Inspecteur la permission de visiter cet établissement. »

En outre, les agriculteurs sont avisés que le bétail qu'ils ont à livrer aux bouchers ne pourra être conduit directement aux abattoirs, mais devra être amené:

1. Le gros bétail à l'écurie de la maison des Moulins, à proximité de l'abattoir.]
2. Le petit bétail, à l'écurie de l'Hôtel de l'Ours, réservée spécialement au bétail indigène.

DIRECTION DE POLICE.

A L'ALSACIENNE

N° 2, Rue de la Balance, N° 2

Encore pour peu de temps Grande Liquidation

pour cause de déménagement

Profitez Profitez

Confections pour Dames et Enfants

Nouveautés en TISSUS pour Robes d'Été et de demi-saison.

— TROUSSEAUX, Plumes & Duvets. — Guipure pour rideaux

— Draperie — Modes deuil et fantaisie.

Corsets Français (véritables Baleines neuves)

Articles pour Bébés

Lingerie et Bonneterie pour Dames, Messieurs & Enfants etc.

PROCHAINEMENT

Le Magasin sera transféré

N° 38, Rue Léopold-Robert, N° 38

Ouvriers, approvisionnez-vous chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces